

CONDENSÉ

L'importance militaire de l'Arctique n'a cessé de diminuer depuis l'époque où les bombardiers à long rayon d'action et les moyens de défense contre eux revêtaient une importance primordiale dans les calculs stratégiques des superpuissances. Ces dernières années, toutefois, l'évolution de la technologie militaire et de la doctrine stratégique mettent de nouveau l'Arctique en lumière.

Parallèlement à cet accroissement de l'intérêt militaire, on a entendu des appels de plus en plus nombreux en faveur d'une certaine forme de limitation des armements dans la région. Dans le présent document, nous examinons diverses propositions formulées en ce sens dans le passé. Nous essaierons d'expliquer pourquoi si peu d'entre elles ont suscité l'intérêt des gouvernements concernés et d'établir si certaines d'entre elles pourraient effectivement améliorer la sécurité dans l'Arctique (et à l'échelle du globe). Comme une forte proportion des appels en faveur de la limitation des armements dans l'Arctique préconisaient la constitution de ce continent en zone dénucléarisée, une grande partie du présent document est consacrée à ce sujet, et nous donnons pour commencer un bref aperçu sur de telles zones existant ailleurs dans le monde. Nous poursuivons en étudiant une proposition bien précise portant sur la création d'une zone dénucléarisée dans l'Arctique. Cette proposition a été formulée il y a longtemps, elle a connu bien des hauts et des bas, et son avenir est incertain ; il s'agit en fait de celle concernant l'Europe septentrionale, ou zone « nordique ». Nous concluons que, contrairement aux attentes de certaines personnes préconisant un élargissement des efforts de limitation des armements dans l'Arctique, on ferait fausse